



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2023

tenue le samedi 2 septembre 2023 à 14h00

au parc Jean-Claude-Blais, lac des Cornes, Chute-St-Philippe, Québec

PROCÈS-VERBAL DE L'AGA 2023 (page 1 de 7) :

1. Présentation des membres du Conseil d'administration (CA) :

Martin Gascon, président, présente les huit membres du CA qui étaient présents à la centaine de résidents qui assistaient à l'AGA 2023.

2. Ouverture de l'Assemblée générale annuelle 2023 et adoption de l'ordre du jour :

Le président du CA, Martin Gascon, présente le projet d'ordre du jour.

Jean-Guy Gatién propose l'adoption de l'ordre du jour, appuyé par Stéphane Giroux.

L'ordre du jour est adopté.

3. Mot du Maire de Chute-St-Philippe :

Monsieur le maire, Normand St-Amour, est absent cette année ; il est représenté par madame Danielle Ferland, conseillère municipale.

a. Projet de création d'aires protégées :

L'objectif est d'éliminer certaines coupes de bois qui pourraient affecter négativement des zones sensibles et récréatives du territoire de la municipalité.

La première étape sera de cartographier les zones à protéger afin de préserver les milieux sensibles pour la flore et la faune. La Municipalité va consulter les citoyens et les citoyennes du 1^{er} au 18 octobre au moyen d'un sondage. Les répondants pourront identifier les espaces qu'ils jugent importants de protéger.

Un membre mentionne que la presqu'île au cœur des lacs des Cornes et Pérodeau devrait être protégée, car elle est un joyau. Mme Ferland lui répond qu'il y aura aussi deux consultations publiques qui permettront aux résidents de faire connaître leurs points de vue. Elle ajoute que le projet de zones protégées n'est pas seulement axé sur les lacs mais a aussi pour but de sauvegarder l'aspect visuel de notre belle forêt.

Martin Gascon invite tous les résidents à compléter le sondage en ligne.

b. Barrière de la mise à l'eau du lac des Cornes :

La barrière est maintenant en fonction. Pour la déverrouiller, il faut obtenir un code que l'on reçoit après avoir lavé son embarcation à la station de lavage en face de l'Hôtel de ville. La municipalité a à cœur la santé des lacs sur son territoire.

c. Activités offertes par la Municipalité :

Un dépliant sera distribué la semaine prochaine et présentera toutes les activités offertes par la municipalité, dont la danse country.

4. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale de 2022

Il est proposé par Pierre Valiquette et appuyé par Jonathan Pinel d'adopter le procès-verbal de l'AGA 2022.

Le procès-verbal est adopté.

5. Mot du président et rapport d'activités des membres du CA :

a. **Mot du président et barrière au lac des Cornes :** Martin Gascon remercie la Municipalité pour sa très grande collaboration au niveau de l'installation de la barrière du lac des Cornes ; le Conseil de ville a été très pro-actif dans ce dossier. Par ailleurs, il nous informe que certains villégiateurs ont dû rebrousser chemin parce que qu'ils n'avaient pas lavé leur embarcation.

b. **Ensemencement :** Pierre Valiquette mentionne que l'association a dépensé 8 000,00\$ cette année pour semer 3 000 dorés. Les poissons seront distribués à raison de 66 % au lac des Cornes, 33 % au lac Pérodeau et 4 % au lac Vaillant. Il invite les membres à faire des dons pour l'ensemencement car les piscicultures ont beaucoup augmenté leurs prix depuis 4 ans. L'ensemencement va se faire le 19 septembre à 15h00 ; l'association recherche des bénévoles. Les volontaires sont invités à contacter Pierre Valiquette.

c. **Affiches et bouées - sécurité nautique, code d'éthique du villégiateur et respect des huards :**

Paul Dauphinais nous présente les affiches grand format (24" x 36") présentant les règles de sécurité nautique et le code d'éthique du villégiateur ; elles seront installées en permanence aux trois endroits suivants : station de lavage des embarcations, descente à bateau du lac des Cornes et parc Jean-Claude- Blais.

Il nous informe aussi que quatre affiches invitant au respect des huards ont été installées sur nos lacs durant tout l'été.

En terminant, Paul Dauphinais informe les résidents que l'association est à la recherche d'une bouée bien spéciale, offerte par la Municipalité, invitant les plaisanciers à être vigilants envers les nageurs. À la suite de cette intervention, un brave résident informe l'Assemblée qu'il a trouvé cette bouée, échouée près des îles au sud du lac des Cornes, et qu'elle est en sa possession. Merci cher résident de la part de tous !

d. **Sécurité, civisme et conduite en haut peu profonde :** Afin de sensibiliser les conducteurs de bateau à moteur et par respect pour les milieux aquatiques sensibles, Martin Gascon demande aux plaisanciers de réduire leur vitesse dans les zones où l'eau est peu profonde (moins six pieds) ; il faut circuler au ralenti dans ces zones sensibles.

Par ailleurs, notre président nous informe que l'association a reçu une plainte d'un riverain qui habite devant l'île aux grenouilles au centre du lac des Cornes. Ce riverain s'est plaint du comportement de certains plaisanciers qui passent l'après-midi dans cet endroit charmant en mettant de la musique forte, mais pire encore certains jettent des déchets directement dans le lac. Martin Gascon demande donc aux personnes concernées d'utiliser cette belle île en tout respect des riverains et de laisser ce lieu très propre.

- e. **Club de motocross Enduro du Kiamika** : Paul Dauphinais nous rappelle que l'association a reçu plusieurs plaintes dans les dernières années concernant les activités de ce club de motocross. L'ancien président Claude Monette et lui-même ont écrit aux responsables du club Enduro à deux reprises les invitant à améliorer certains de leurs comportements problématiques, en faisant les choses suivantes : diminuer leur vitesse sur les chemins publics, retirer leur signalisation après leurs compétitions, éviter de circuler dans les cours d'eau permanents (proscrit par la loi), etc. Malgré leurs promesses (et leur silence), les choses n'ont pas changé. Après leurs dernières compétitions, les sentiers étaient dévastés, les cours d'eau endommagés et toute leur signalisation était restée sur place. Devant ces comportements irrespectueux et illégaux, l'association va donc écrire à la Fédération québécoise de motocross pour se plaindre du club Enduro du Kiamika.
- f. **Création d'un Groupe Facebook pour les résidents et Page FB de l'Association** : Lors de l'AGA 2021, Paul Dauphinais avait promis de démarrer un groupe Facebook pour favoriser les échanges entre les résidents, parce que la page FB de notre association ne permet qu'aux administrateurs de publier. Il nous annonce que finalement ce groupe a été créé par son conjoint Jean-Marc Evenat ; ce nouvel outil de communication sur Facebook s'appelle : « Résidentes et résidents des lacs des Cornes, Pérodeau et Vaillant » et compte déjà 114 membres. C'est un lieu d'échange pour tous, sans publicité, une forme de babillard : Qui connaît un bon fournisseur de bois de chauffage ? Je recherche quelqu'un pour le déneigement... J'ai un réfrigérateur à donner ou à vendre... Publier une belle photo... Informer les gens sur des comportements douteux, etc. Tout ça dans le plus grand respect des autres. Vous n'êtes pas encore membre ? Contactez Jean-Marc : jmevenat@gmail.com ; la seule question qui vous sera posée est : sur quel lac résidez-vous ? Merci à Jean-Marc car le groupe fonctionne déjà très bien.

6. **Rapport sur la « Qualité de l'eau et l'Environnement »** : Jean-Guy Gatien présente les résultats des différents tests réalisés par son équipe de bénévoles.

- a. Le phosphore total est mesuré en tenant compte des nutriments qui nourrissent les plantes dans l'eau.

Pérodeau	2018 = 3,1	2022 = 3,2
Des Cornes	2018 = 3,0	2022 = 3,3
Vaillant	2018 = 8,9	2022 = 6,4

- b. La chlorophylle A est un indicateur d'algues microscopiques présentes dans l'eau. La concentration de la chlorophylle A augmente avec des matières nutritives
- | | | |
|------------|-------------|-------------|
| Pérodeau | 2018 = 0,89 | 2022 = 1,12 |
| Des Cornes | 2018 = 0,99 | 2022 = 1,30 |
| Vaillant | 2018 = 2,90 | 2022 = 2,20 |
- c. Le carbone organique dissous regroupe les différents composés organiques provenant de la décomposition de la matière organique (ex : déchets, végétaux, excréments, etc.)
- | | | |
|------------|------------|-------------|
| Pérodeau | 2018 = 3,6 | 2022 = 6,1 |
| Des Cornes | 2018 = 3,8 | 2022 = 4,0 |
| Vaillant | 2018 = 7,0 | 2022 = 10,3 |
- d. Transparence de l'eau
- | | | | | |
|------------|---------------|------------|------|------------|
| Pérodeau | 2018 | 6,2 mètres | 2022 | 6,2 mètres |
| Des Cornes | 2018 | 6,4 mètres | 2022 | 5,1 mètres |
| Vaillant | Aucune donnée | | | |
- e. En résumé, nous avons une très belle qualité d'eau dans nos lacs pour le phosphore et la chlorophylle. Sur une échelle de 7, nous nous maintenons au premier et deuxième rang. Ce qui signifie ultra-oligotrophe et oligotrophe dans l'échelle de la qualité de l'eau. Alors continuons à être responsables pour la santé de nos lacs.

Jean-Guy Gatien tient à remercier Michel et Monique Desjardins pour les prises d'échantillons ainsi que Jean-Claude Haeck. Nous avons besoin de volontaires pour la mesure de la transparence de l'eau ; ce qui implique une mesure une fois aux deux semaines. Si vous êtes intéressés, veuillez contacter Jean-Guy.

7. Programme de revégétalisations des berges, claims miniers et état de nos installations septiques :

- a. **Revégétalisations des berges** : Paul Dauphinais nous informe que l'association a mis sur pied un programme de revégétalisations des berges, en conformité avec les objectifs de COBALI, organisme responsable des eaux du bassin versant de la rivière du Lièvre. À cette fin, l'association a offert aux résidents, à un coût minime (5\$ par plants), des arbustes et des vivaces pour revégéter les berges. Cette distribution d'arbustes et vivaces est rendue possible parce que la santé financière de notre association est très bonne et qu'elle possède un surplus accumulé important. Ferme horticole lac des Écorces nous a fait une réduction de 35% sur tous nos achats et nous a fourni des végétaux en excellente santé. Compte tenu de la grande demande, il a fallu limiter le nombre de plants à 6 par membre afin de respecter notre budget de plus ou moins 1000,00\$. Les membres ont pris possession de leurs plants au début de l'AGA 2023.

Jean-Marc Evenat informe l'assemblée qu'une bonne façon de revégétaliser les berges est aussi de ne pas couper le gazon à moins de 10 mètres de la berge ; l'association des résidents du lac Rochon a d'ailleurs fait une grande affiche rappelant cette saine pratique environnementale. Mme Ferland, conseillère municipale, nous rappelle que la

réglementation municipale interdit de couper le gazon à moins de 10 mètres de plan d'eau.

- b. **Claims miniers** : Inquiet de nouvelles et nombreuses marques apposées sur certains arbres autour du lac des Cornes, Paul Dauphinais a contacté le ministère des Ressources naturelles et des Forêts, afin de savoir si de nouveaux claims miniers avaient été octroyés dans notre région. Heureusement, aucun nouveau claim n'a été concédé ; les marques observées sont reliées aux activités forestières. Les résidents sont invités à communiquer avec l'association s'ils observent des choses inhabituelles.
- c. **État de nos installations septiques** : L'Association s'interroge : nos puisards, fosses septiques et champs d'épuration sont-ils en bon état, polluent-ils nos lacs ? Y a-t-il un moyen de le savoir ? Paul Dauphinais a trouvé pour nous des kits de pastilles colorantes qui permettent de tester nos installations. La procédure est simple et offerte gratuitement par l'association. Vous avez un doute sur l'état de vos installations ? Contactez-le et il vous remettra un kit de pastilles. Ce test se fait sur une base volontaire.

8. Rapport du trésorier et adoption des États financiers :

Richard Filion, le trésorier de l'association depuis de nombreuses années, nous présente les revenus et dépenses (État des résultats) de l'année fiscale s'étant terminée le 30 avril 2023 :

ÉTATS DES RÉSULTATS 2022-2023 (1^{er} mai 2022 au 30 avril 2023)

REVENUS	
Cotisation des membres et visiteurs	3 140 \$
Ensemencement	1 835 \$
Subvention de la municipalité de CSP	3 000 \$
Tournoi de pêche des jeunes	515 \$
Autres revenus	157 \$
Total des revenus	8 647 \$
DÉPENSES	
Cadeaux offerts aux jeunes pour le Tournoi de pêche	1 507 \$
AGA (inclus l'achat du système de son)	585 \$
Quatre affiches sur les huards + entretien du panneau de l'Association	247 \$
Assurance responsabilité (année 2023 incluse)	386 \$
Frais de fonctionnement	97 \$
Bulletin (frais postaux et impression)	373 \$
Trois affiches « Sécurité nautique et Code d'éthique »	164 \$
Ensemencement	10 575 \$
Tests sur la qualité de l'eau de nos lacs	439 \$
Frais bancaires	35 \$
Total des dépenses	14 409 \$
Déficit d'opération pour 2022-2023	(5 762 \$)
Nombre de membres	127
Nombre d'ami	18
	145

9. Varia – Interventions libres des membres :

- a. **Intimidation** : Une membre du lac Pérodeau prend la parole afin de nous faire part qu'elle a subi de l'intimidation de l'un de ses voisins. Celui-ci se plaint du bruit que font ses trois petites filles lorsqu'elles jouent dans le lac ou sur leur terrain ; ce sont des enfants et elles s'amusent, peut-on demander un peu de tolérance ? De plus, ce voisin a fait une autre plainte concernant leur déboisement, plainte qui est non-fondée car sa famille respecte les règlements municipaux en vigueur. Elle conclut que sa famille est victime d'une forme d'acharnement.

Le père de la jeune femme victime d'intimidation prend aussi la parole et mentionne qu'il est résident du lac des Cornes depuis plus de 45 ans ; la situation vécue par sa fille l'affecte beaucoup. Tous les gens ici présents ont été jeunes et ont eu le bonheur et la chance de vivre de beaux moments avec leurs familles. Il invite les membres présents à vivre en harmonie et à accepter les cris d'enfants et leurs jeux, car ils mettent de la vie autour de nous.

PROCÈS-VERBAL DE L'AGA 2023 (page 6 de 7) :

- b. **Civisme et sécurité :** Une résidente du Pérodeau demande à tous les plaisanciers d'éviter de passer proche des quais avec leurs embarcations à moteur, surtout les motomarines, et ce pour la sécurité des baigneurs.
- c. **Les méfaits du club de motocross Enduro du Kiamika :** Marc Zgoralski prend la parole pour dénoncer les effets des courses de motocross du Club Enduro. Il mentionne que cette activité nuit beaucoup à la quiétude de la vie aux alentours de nos lacs et que les participants de cette course ne sont pas respectueux de la nature notamment avec les affiches sur les arbres et le non-respect des cours d'eau qui sont régulièrement traversés. Il demande s'il y a possibilité de créer un comité spécial au sein de l'association afin de gérer ce dossier. Martin Gascon, notre président, lui dit alors qu'il serait peut-être pertinent qu'il se présente comme directeur à l'élection qui vient afin qu'il puisse s'occuper de ce dossier. Marc acquiesce.
- d. **Interdiction de nourrir les oiseaux migrateurs et infection de la peau :** Deux résidentes du Pérodeau dénoncent le fait que certains résidents nourrissent les canards et les bernaches (outardes). Elles rappellent que cela est interdit par la loi, car nuisible pour ces oiseaux ; de plus, ces oiseaux sont envahissants et salissent nos terrains avec leurs excréments. Afin de diminuer les impacts négatifs de ces oiseaux, certains riverains mettent des clôtures de cordes pour les empêcher d'aller sur leur terrain. Elles ajoutent que ces nombreux oiseaux défèquent aussi dans nos lacs et que cela contribue à la pollution de nos lacs ; ces excréments peuvent favoriser la prolifération d'algues et contribuer à la détérioration de la qualité de l'eau de nos lacs.

Une autre résidente nous informe que des membres de sa famille ont contacté une dermatite, qui est une infection de la peau reliée aux excréments d'oiseaux dans l'eau.

Jean-Pierre Robert, membre du CA et résident du Pérodeau, mentionne que la personne qui nourrissait beaucoup les oiseaux a été avertie et qu'elle ne le fait plus.

10. Élection du président d'élections et élections des membres du Conseil d'administration :

L'Assemblée entérine le choix de notre dynamique et traditionnelle présidente d'élections, madame Valérie Lefebvre. Elle commence les élections en demandant aux membres sortants s'ils sont intéressés à poursuivre leur mandat.

Membres sortants :

Président : Martin Gascon, proposé par Paul Dauphinais et appuyé par M Fillion.

Vice-président : Pierre Valiquette, proposé par monsieur Deslandes et appuyé par M Dauphinais.

Secrétaire : Jonathan Pinel, proposé par Pierre Valiquette et appuyé par Jean-Pierre Robert.

Trésorier : Richard Fillion, proposé par Stéphane Giroux et appuyé par Annie Desjardins.

Directeur : Jean-Pierre Robert, proposé par Richard Fillion et appuyé par Sophie Vernier.

Directeur : Jean-Guy Gatién, proposé par monsieur Tardif et appuyé par Mme Lauzon.

Directeur : Paul Dauphinais, proposé par Mme Perras et appuyé par Jean-Marc Evenat.

Directeur : Stéphane Giroux, proposé par Jonathan Pinel et appuyé par Jean-Pierre Robert.

Nouvelles directrices et nouveau directeur :

Directrice : Justine Dauphinais Sauvé, proposée par Marco Montemiglio et appuyée par France Clavet.

Directrice : Annie Marchand, proposée par Véronique Fillion et appuyée par Eryc Senécal.

Directeur : Marc Zgoralski, proposé par Paul Dauphinais et appuyé par M. Martin.

Tous les membres sortants qui étaient présents et tous les nouveaux candidats ont accepté leur nomination.

11. Mot de la fin et clôture de l'assemblée :

- a. Martin Gascon remercie tous les membres présents pour leur implication et invite l'Assemblée à venir croquer un blé d'inde.
- b. L'assemblée est levée vers 17h00.

12. Remise des prix de participation au tournoi de pêche et prix de présence pour les membres :

Jonathan Pinel, organisateur du Tournoi de pêche pour les jeunes et Jean-Guy Gatién procèdent à la distribution des cadeaux à tous les jeunes participants. Le premier cadeau, qui est un gros cadeau, est tiré au hasard parmi tous les participants.

Le CA a décidé de réintroduire les prix de présence aux membres, afin d'utiliser une petite partie des surplus accumulés. Trois prix de présence sont tirés : une canne à pêche et deux bons d'achat de 100\$ à dépenser chez nos commerçants du village (épicerie et quincaillerie).